



L'ANNÉE

5 CENTIMES DE ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIMES

BUREAUX:
LILLI 2. — 15, rue d'Anglet
Téléphone: 672

BUREAUX:
ROUBAIX. — 35, rue de Valenciennes
TOURCOING. — 85, rue des Brûlés

Adveniat regnum tuum
Dimanche 4 Janvier. — S. NOM DE JESUS
Vendredi 9 Janvier 1914

La journée

M. Calmette ayant annoncé dans le *Figaro* une grave accusation contre M. Caillaux, au sujet d'un procédé innovable employé pour former une base électorale, M. Caillaux a fait démentir.

M. Calmette malintend ses dires et annonce que cette affaire aura ses suites à la tribune.

Avant le banquet des publicistes chrétiens, jeudi soir, le R. P. Janvier a proclamé la déclaration de commandement de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand conféré par le Pape à M. Fauny, président de la Corporation, et à M. François Veulliot.

Cet honneur fait à son président et à son secrétaire a été salué par d'innombrables applaudissements.

Si l'on en croit la presse, des négociations encore secrètes en vue d'un Concordat seraient ouvertes entre la Serbie et le Saint-Siège.

La Turquie reste intranquillante dans la question des îles. La Triple-Alliance n'a pas encore répondu.

Une enquête a été ouverte contre les pouvoirs de l'armée, lorsque ce rapproche de n'avoir fait parvenir au colonel de Rautter que les cartes injurieuses à lui adressées et d'avoir supprimé les autres.

On cite un ordre du jour du kronprinz où se trouvait l'appelle la guerre de ses vœux.

Les soldats turcs arrêtés à Valona seront rapatriés à Constantinople pour Trieste.

Avertissement

On lit dans la partie officielle de la Semaine religieuse de Paris de ce jour :

A plusieurs reprises dans nos Congrès et par l'organe de notre Comité diocésain, nous avons recommandé aux fidèles de résister énergiquement contre les modes indécentes et contre les danses inconvenantes. Les abus qui se continuent nous obligent à insister de nouveau sur ce grave devoir.

Nous rappelons à nos diocésains qu'elles doivent observer toujours dans leur mise les règles de la modestie chrétienne, qui sont trop souvent violées même à l'église, spécialement dans les cérémonies de mariage. Nous demandons aux femmes chrétiennes de se liguer pour abolir l'usage de certaines formes de vêtements contraires à la décence.

Nous condamnons la danse, d'importation étrangère, connue sous le nom de tango, qui est, de sa nature, lascive et offensante pour la morale. Les personnes chrétiennes ne peuvent, en conscience, y prendre part. Les confesseurs devront agir en conséquence dans l'administration du sacrement de Pénitence.

† LEON ADOLPHE, card. AMETTE, archevêque de Paris.

Etrennes à l'Enfant-Jésus

Jeanne d'Arc disait : « Donnez-moi un peu de sang français versé sur le champ de bataille, et l'offrande à celui qui est mort sur la croix, il opérera des résurrections merveilleuses. »

Ces merveilleuses résurrections s'opèrent chaque matin par le ministère du prêtre qui offre à Dieu le sang du divin Rédempteur.

De là sa sublime mission de faire monter sans cesse, de cette terre vers le ciel, une prière divinement féconde pour le salut des âmes.

Développer les vocations, multiplier les prêtres, voilà donc une œuvre excellente, entre toutes ! C'est ce que comprend l'Œuvre de l'Enfant-Jésus. Une brochure de 10 pages, intitulée *La persécution la plus tenace n'a pu la faire disparaître, et, à l'heure actuelle, elle nourrit du pain de la charité un très grand nombre d'enfants de France, destinés à devenir des moissonneurs d'âmes.*

La faire connaître, c'est la recommander. M. Fabbé Martin Vion, 9, rue Montreuil, Paris, s'en charge avec joie, par l'envoi de la petite brochure « A la conquête des âmes », et de même il reçoit avec grande reconnaissance comme étrennes au divin Fœuvre de la crèche les offrandes des âmes éprises d'apostolat.

Usurpation et acquisition des biens ecclésiastiques

Diffusion de quelques sophismes
Ligne de conduite pratique
Lettre de S. M. Mgr Sevin, archevêque de Lyon, président de l'Œuvre. Une brochure de 10 pages. Prix : 0 fr. 02 ; port, 0 fr. 00. Sommaire 174, 15112, 70/30, 130/100.
Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

L'année extérieure

1913 n'a pas eu une bonne presse. Les guerres et les révolutions s'y sont accumulées à qui mieux mieux. Au Mexique, le 9 janvier, Madero tombe du pouvoir pour être assassiné, le 22 février, le 18, Huerta s'était déjà proclamé président. Il a passé son temps, depuis lors, à résister aux empiétements hypocrites de Elata-Uribe et aux attaques violentes des rebelles. Le 10 octobre, il faisait arrêter dix députés factieux. On ne saurait dire encore qui l'emportera, et l'on ne voit pas toujours très bien qui mérite de l'emporter. Pendant ce temps, la Jeune-Chine vieillissait à vue d'œil et tombait en décrépitude. Président provisoire de la République, Youan-Chi-Kai-ouai se préparait à dompter la révolte des Etats du Sud, soutenus par l'élément japonais. A la fin d'août, Nankin était pris et la révolte terminée. Elu le 6 octobre président définitif, Youan n'attendit pas un mois pour supprimer le Parlement bavard et fronder qui intrigait à Pékin. Youan a la main lourde : il fait exécuter les rebelles par milliers. La Chine n'est pas, du reste, le seul pays sanglant, car la Turquie rivalise avec elle. Le 23 janvier, Kiamil pacha, grand vizir, est renversé par Eaver bey et par Mahmoud Chekret pacha qui lui succède. Nasim pacha, ministre de la Guerre, est assassiné dans la bagarre par son remplaçant d'aujourd'hui. Le 11 juin, Chekret pacha se voyait à son tour assassiné. Que d'horreurs ! Encore une fin tragique : celle du roi de Grèce, tué à Salonique, le 18 mars, par un instituteur. Le régent de Bavière monte sur le trône sans qu'il y ait mort d'homme à déplorer.

Passons à des Etats plus tranquilles. Le 4 mars, M. Woodrow Wilson remplaçait, à la Maison Blanche, M. Taft, président des Etats-Unis. Les difficultés l'y attendaient. Il ne les a pas résolues. D'un côté, le tarif douanier dit tarif Underwood, promulgué le 3 octobre, a mécontenté par son caractère, la plupart des Etats européens ; de l'autre, l'anarchie mexicaine menace de ruiner le prestige du président, auquel ses compatriotes reprochent de plus en plus, dans ce guépion, sa politique à la fois timide et téméraire. N'importe : les Etats-Unis sont lancés dans la voie de l'impérialisme et, le 10 octobre, M. Woodrow Wilson n'avait qu'à presser sur un bouton pour faire sauter à la dynamite la digue de Gambaos : les eaux du Pacifique et celles de l'Atlantique fraternisent maintenant à Panama. C'est à peu près la seule fraternité que nous aurons à signaler dans notre revue.

En mal d'impérialisme lui aussi, mais moins bien placé que les Etats-Unis, le Japon s'agit et se débat : le 11 février, chute du ministre Katsura, auquel succède un Cabinet Yamamoto. Le peuple s'agit : l'image de la fausse démocratie le séduit, il réclame une action plus énergique en Chine, et une attitude plus ferme en face des Etats-Unis tant au Mexique qu'en Californie.

Plus près de nous, l'Angleterre poursuit sa marche embarrassée et confuse. Le 17 janvier, la Chambre des Communes adoptait le Home Rule pour l'Irlande, mais la Chambre des Lords le rejetait le 30. En juin et en juillet, même cérémonie. Cependant, les protestants fanatiques de la province de l'Ulster, dits orangistes, effarés à l'idée — idée fautive d'ailleurs — qu'un Parlement catholique et irlandais pourrait leur revoler, sous forme de tracasseries, les persécutions sanglantes qu'eux-mêmes n'ont cessé depuis trois siècles de diriger contre les Irlandais, s'armèrent et s'organisaient avec fracas. Le 12 juillet, ils prêtèrent le serment tapageur de ne jamais reconnaître ce Parlement dont la loi les dote, et en fin décembre, après bien des revues passées et bien des discours prononcés par Sir Edouard Carson, leur chef, ils se virent attribuer à leur disposition plus de 100 000 volontaires. Jaloux de tant de tumulte, les suffragettes ne restaient pas inactives : pendant l'année, on évalua à dix millions les dégâts qu'elles ont commis par le fer et par le feu.

L'Espagne n'a pas été exempte de troubles. Elle s'empêtra visiblement au Maroc, et la nation trouve cette charge assez pesante. Mais surtout la situation politique inspire des inquiétudes : les deux partis, libéraux et conservateurs, ont craqué. Radistole en janvier, le Cabinet Romanones sombre en octobre pour faire place à un ministère Dato, qui sera soutenu par les libéraux modérés, les conservateurs avancés et les républicains soi-disant convertis à la monarchie. M. Maura, jadis chef incontesté des conservateurs, renforce son opposition et devient le chef d'une droite réactionnaire. Alphonse XIII aura du mal à ordonner ce chaos. Qu'il ait confiance en Dieu qui l'a protégé visiblement, le 13 mai, des balles d'un anarchiste, et qu'il sache mériter cette protection.

En Portugal, le roi a épousé, le 4 septembre, la princesse Victoria de Hohenzollern. Par suite de certains événements, le mariage a eu lieu en Allemagne. La démagogie maçonnique, installée à Lisbonne, tyrannise toujours le pays. Il n'y a pas en français de terme assez fort pour qualifier la conduite des cartonniers. Seul un officier allemand, caserné à Bayreuth, pourrait

trouver ce terme dans son vocabulaire. L'Italie va bien, va très bien, va trop bien. Tout lui réussit, en Europe comme en Afrique. En octobre, les élections générales, faites au suffrage quasi universel, ont donné la majorité au gouvernement, grâce à l'appui des catholiques. Avec une belle désinvolture, le gouvernement accepte cet appui, mais refuse toujours au Pape sa liberté et ses biens. Grave question que le discours de Mgr Rossi a rappelée sans la résoudre. En Hollande, les élections du 26 juin ont amené la chute du ministère Van Heeskerk, soutenu par les catholiques et les conservateurs. C'est seulement le 29 août, qu'un ministère libéral Cort van der Linden a pu se constituer. Il ne durera pas. A chaque élection partielle, les catholiques regagnent du terrain.

Rien de remarquable en Russie, si ce n'est la russification de plus en plus active de la Mongolie, la russification de plus en plus brutale de la Finlande et des tentatives désespérées pour écraser le catholicisme. On n'en a pas moins fêté le troisième centenaire de la dynastie régnante des Romanoff. Grand empire, pauvre politique.

Mais les gros événements se sont surtout passés dans la péninsule balkanique. Ils ont remué toute l'Europe. Reunis à Londres depuis décembre, la Porte et les alliés chicanent. Les pourparlers furent rompus le 6 janvier. Ami de la paix, Kiamil pacha prêta une oreille docile aux conseils des grandes puissances, et décida, le 22 janvier, d'abandonner Andrinople. Le lendemain, les Jeunes-Turcs le remplaçaient et, le 20, ils dénoncèrent l'armistice. Le 3 février, les hostilités étaient reprises. Tout le monde se rappelle ces dates historiques : 6 mars, prise d'Adriana par les Grecs, 26 mars, prise héroïque d'Andrinople par les Bulgares et les Serbes ; 23 avril, reddition de Scutari par Essad pacha. Le fragile morceau de papier connu sous le nom de traité de Londres fut signé le 30 mai suivant. Déjà les choses se gâtaient. Déjà la Grèce avait fait bande à part. Déjà les puissances (4 avril) n'avaient pas reculé devant l'odieuse d'un blocus naval du Monténégro. Déjà la Russie méditait l'encerclement de la Bulgarie, sa ruine, son écrasement, par bonheur inachevé.

Exaspérés par les intrigues russo-serbo-grecques, les Bulgares eurent le tort (29 juin) de vouloir se faire justice.

LES MILLIONS DU BRÉSILIEN

M. Caillaux rançonne les héritiers Priou pour sa caisse noire

Il y a trente ans, un négociant français, M. Priou, mourut au Brésil, laissant une fortune de plusieurs millions, gagnés dans des entreprises dont la concession lui avait été obtenue par l'influence du consul de France à Rio-de-Janeiro. Le gouvernement français revendiqua ces concessions et assura leur liquidation. Les héritiers réclamèrent en vain, épuisant sans succès les recours à toutes les juridictions. En désespoir de cause, sans renoncer à leurs prétentions, ils prirent le parti de se faire

M. Caillaux déterre le dossier

Mais voici que trente ans après, M. Caillaux, ministre des Finances, ranime la querelle. Le *Figaro* nous apprend et, sous la signature de son directeur, M. Gaston Calmette, accuse M. Caillaux d'être allé déterrer une vieille affaire Priou qui dormait depuis vingt ou trente ans dans les cartons d'un de nos ministères, affaire condamnée par mille causes justifiées à n'en jamais sortir.

Lundi dernier, 5 janvier, M. Caillaux a

fait appeler le représentant à Paris des héritiers Priou. En trois entrevues, le ministre conclut avec l'homme d'affaires un marché dont les préliminaires et la conclusion sont rapportés de la façon suivante par M. G. Calmette :

La caisse noire est à sec

Ce jour-là, écrit le *Figaro*, M. Caillaux s'entre-tint avec leur représentant, qu'il avait fait quérir tout exprès. En termes fort agréables à entendre et qui furent accueillis avec joie, il expliqua l'état qu'il avait fait du dossier, méritait une cause si juste, l'urgence qu'il y avait à liquider, le plus rapidement possible, cette créance, qui lui semblait vraiment due à la famille Priou et qui, avec les intérêts des intérêts, pouvait atteindre malheureusement cinq ou six millions. Il ne cachait pas à l'interlocuteur ébahi que le ministre actuel avait eu perspective de nombreuses dépenses pour sa politique et que sa caisse électorale était vide.

80 % ou rien du tout

« Si vous touchez, nous touchons », conclut M. Joseph Caillaux. Il faut que ce soit bien convenu. Le gouvernement a ses devoirs et ses besoins. Et il donna rendez-vous au représentant des héritiers Priou. Le lendemain, mardi, nouvel entretien où fut exigé, puis discuté, le pourcentage le plus crucial. On alla jusqu'à demander 80 % du montant de la créance, mais les mathématiciens qui avaient, depuis le sort du lundi, entrevu dans leurs rêves des millions et des millions enorgés à distribuer à leurs enfants, bien ne fut dédaigné ; mais hier, mercredi, au cours d'une troisième et dernière

entrevue, le marché, à des conditions moins lourdes, fut accepté.

Le ministre dément

Gros émoi à cette révélation dans les milieux officiels. M. Caillaux répliqua par un communiqué officiel :

« Un journal du matin, sous le titre « Les Commissions secrètes de M. Caillaux », attribue au ministre des Finances un rôle et des agissements plus que singuliers dans une certaine affaire Priou. Nous sommes autorisés à déclarer que le ministre des Finances n'a jamais connu ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, l'affaire en question, que le récit, signé par le directeur du journal du matin, est inventé de toutes pièces, qu'il est d'un bout à l'autre un tissu de fantaisies contraires à la vérité. »

M. Calmette maintient ses accusations

M. Gaston Calmette maintient son accusation et fournit de nouvelles précisions sur les entretiens du ministre des Finances avec l'homme d'affaires :

« Le démenti est, on le voit, aussi formel que notre récit : la forme violente qu'il revêt impliquerait même, pour un juge d'instruction, un commencement d'aveu ; mais nous nous efforçons de faciliter bientôt l'aveu au fait complet. »

« D'après cette note officielle, envoyée sous le couvert du ministère des Finances, il est donc affirmé que :

« 1^o M. Caillaux, ministre, ne s'est jamais occupé, ni directement ni indirectement, de l'affaire Priou ;

« 2^o M. Caillaux, ministre, n'a jamais connu ni entendu parler de l'affaire Priou ;

« 3^o Toute cette histoire est inventée. »

« La question se résume, par conséquent, en ces trois points très précis, sur lesquels nous reviendrons à loisir et que nous établissons avec force. Elle tient tout entière dans cette phrase de M. Caillaux : « rien n'est vrai », à laquelle nous opposons à nouveau ces trois mots : « tout est vrai. »

« Dès cette première étape, un résultat considérable est atteint, puisque en dévoilant la combinaison Priou, nous en avons assuré l'échec. M. Doumergue a eu l'effet dans l'impossibilité de donner désormais l'avis conforme et la signature indispensables pour introduire cette dépense dans notre budget. C'est un bienfait pour les contribuables français.

« La seconde étape sera aussi heureuse à très bref délai.

« Nous sommes, cependant moins pressés que M. Caillaux d'en terminer avec l'histoire extraordinaire de ces « agissements plus que singuliers », comme le ministre des Finances les qualifie lui-même en des termes que nous ne contestons pas, et qui sont terribles pour le négociant déloyal. »

« Le ministre a toujours eu la tentation de montrer trop impatient dans cette affaire, puisqu'en exigeant l'abandon d'une partie de l'indemnité, au moment où il voulait obtenir 80 % de la somme totale, il incitait son interlocuteur hésitant et ajoutait : « Donnez votre acceptation immédiate, sinon les héritiers Priou perdront d'ailleurs dans quinze jours je ne serai plus là ! »

« Ces paroles étaient prononcées le 6 janvier 1914.

« Notre ministre des Finances limitait donc au 21 janvier, date déjà historique, la durée totale de son Cabinet. Nous pensions tout au contraire, avec tout d'ailleurs, que pour cette prédiction sur la longévité ministérielle comme pour sa note irritée de l'Agence Havas, la vérité vraie ne se trouve ni dans l'affirmation puérile de cette date, ni dans la négation imprudente de ses négociations.

« La Chambre, en tout cas, avant le 21 janvier, a le droit d'occuper des combinaisons de M. Caillaux avec les héritiers Priou ; et nous verrons ce qui subsistera du démenti ministériel. »

Récompense au charmeur d'oiseaux

La Société protectrice des paysages vient d'attribuer un diplôme d'honneur au charmeur d'oiseaux des Tuileries, M. Pol. C'est grâce à lui, estime-t-on, que les Tuileries sont peuplées de tant d'oiseaux qui n'en partent évidemment pas, parce qu'ils savent y retrouver leur charmeur chaque jour.

M. Pol est, on le sait, un employé des postes, qui a pris sa retraite et occupe ses loisirs à charmer les oiseaux.

Les ennemis du pauvre

Distribuer des fournitures scolaires aux enfants des écoles libres, comme aux enfants des écoles laïques, c'est trahir la République !

Telle est l'appréciation formulée par un journal bien connu, qui, un jour prochain, cette question de la R. P. scolaire soit tranchée clairement, de telle sorte que les tentatives de réactionnaires se heurtent à une loi formelle, défilant tous les ergotages et toutes les ruses.

Demander justice, dans l'argot blocard, c'est ergoter. Il fallait le savoir.

Le travail, base de morale

On sait que Jean Delpech, fils de l'ex-grand-maître de la maçonnerie française, a été condamné, ces jours derniers, pour vol, à seize mois de prison et 200 francs d'amende.

A cette occasion, l'Action française exhume une lettre adressée, le 29 mai 1893, par Emile Zola au « cher Monsieur Delpech » père.

La voici :

« Vous me demandez pour votre fils aîné Jacques, dont vous allez fêter la dix-septième année, et pour ses trois cadets, Pierre, Jean et Paul, une lettre dans laquelle je leur dise où sont, selon moi, pour l'homme d'action, les sources des joies de la vie, et quelle est ma conception de la beauté morale.

« Je ne puis que répéter ce que j'ai sou-

vent écrit : j'ai mis toute mon âme dans le travail, et j'en suis bien fier. C'est le travail, c'est la pensée de mon œuvre, de mon devoir à accomplir, qui m'a toujours tenu debout. C'est par le travail que j'ai connu toutes mes joies, et je crois que, si je vax quelque chose aujourd'hui, c'est grâce uniquement au travail. C'est par lui que se feront la vérité et la justice et l'homme lui doit tout : son intelligence et sa vertu.

« Je souhaite à vos fils d'être simplement des travailleurs, certains qu'ils auront ainsi en marche vers toutes les joies et toutes les beautés.

« Non, nombre de Zola ! le travail ne suffit pas à tout. L'écriture du fils Delpech en est un nouvel exemple.

Députés modèles

Les membres du Congrès de Mexico, selon la *Gazette de France*, viennent de prendre une résolution héroïque : ils ont abaissé volontairement leur indemnité mensuelle de 1 275 francs à 637 fr. 50.

Il est jugé, d'une part, que la situation financière de la république ne leur permettait plus de toucher un si gros traitement ; d'autre part, qu'un travail moindre devait correspondre à un traitement moindre : depuis quelque temps, le président Huerta a presque complètement supprimé les séances de la Chambre, et lorsque par hasard les députés se réunissent, ils s'agitent au maximum pendant une demi-heure.

Un communiqué de M. Caillaux

Le *Daily Chronicle* publie, en première page, un communiqué dont la forme cause quelque surprise.

Voici comment est libellé ce paragraphe :

« M. Caillaux, ministre des Finances de la France, nous fait savoir qu'il n'est pas vrai qu'il soit le principal actionnaire du *Figaro* ; ce qui veut dire : avoir dans une affaire, par les actions que l'on détient, un intérêt qui permet de contrôler la marche de ladite affaire. »

« M. Clemenceau a fait des déclarations de M. Lloyd George au *Daily Chronicle*. »

« On a l'impression, à Londres, que M. Caillaux est vraiment bien pressé de faire sa cour au *Daily Chronicle*. »

« M. Lloyd George, de l'avis du *Figaro*, est aussi de l'ingratitude vis-à-vis de M. Clemenceau, dont l'appui a seul donné quelque valeur au ministère Doumergue-Caillaux, et plus particulièrement à M. Caillaux qui ne jouit plus de la confiance des membres du Cabinet ni de celle de M. Lloyd George. »

Déclaration de S. Em. le cardinal Andrieu

L'Aquitaine, Semaine religieuse de Bordeaux, va publier le texte des déclarations de S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux en réponse aux vœux de son clergé. Nous en déglançons les passages suivants dont l'importance n'a pas besoin d'être signalée :

« Les dettes que vous payez, vous vous êtes préoccupé de la question religieuse, et il ne vous a pas été difficile de démontrer que la persécution battait toujours son plein. Nous sommes aux prises avec deux sortes d'ennemis. Les uns veulent détruire la religion, comme elle existe dans ce but des lois iniques, comme la loi militaire qui oblige les jeunes clercs à s'engager, pendant un temps notable, leur préparation aux études. »

« La loi scolaire, qui contraint tous les enfants de France, ou peu s'en faut, à fréquenter des écoles soi-disant neutres et qui sont presque toujours des écoles laïques. »

« La loi contre les Congrégations, qui, sous prétexte de leur donner un état civil, a mis entre les mains du gouvernement le pouvoir de les détruire, et l'on sait que l'abbé de la Roche, dont la constitution est immuable, et par suite intangible, le droit de régler les choses du culte de la, les associations catholiques indépendantes du Pape et des évêques, et de posséder le temporel nécessaire pour l'accomplissement de sa mission spirituelle ; de là, la confiscation des biens ecclésiastiques, et elle n'est que le commencement de la destruction des églises que de simples occupants, et qui nous avons perdu même le patrimoine des morts ; — enfin, le droit d'exercer librement son ministère ; de là, usages, coutumes, et assez draconien pour réprimer certains usages du pouvoir ecclésiastique que la loi humaine défend tandis que la loi divine les ordonne. »

« L'Eglise est attaquée par d'autres ennemis, et ceux-là ne veulent pas la détruire, du moins ils s'en défendent, mais ils cherchent à la réformer ou plutôt à la déformer pour la mettre d'accord avec les exigences d'un faux libéralisme. Des indices graves m'ont autorisé à croire qu'une revue parisienne, appelée le *Bulletin de la Semaine*, se livrait à un travail de ce genre, et, malheureusement, il ne s'agit pas d'un simple méchant qui fume encore et de ne pas rompre le roseau à demi brisé, j'ai condamné cette publication dont l'influence, soutenue par le prestige scientifique ou littéraire de ses rédacteurs, pouvait devenir désastreuse. »

« Certains catholiques, qui étendent au delà des justes limites le domaine de la liberté, s'efforcent de faire le droit de tout propos à l'intolérance, ont trouvé la mesure excessive. Mais elle a été approuvée, par la plus haute autorité de l'Eglise. Après cette approbation, qui rallie d'ailleurs le suffrage de plus de soixante évêques, il est permis de penser que les hésitants, s'ils en existe encore, n'hésiteront plus à s'incliner devant un jugement doctrinal aussi opportun que nécessaire. »

GAZETTE

Récompense au charmeur d'oiseaux

La Société protectrice des paysages vient d'attribuer un diplôme d'honneur au charmeur d'oiseaux des Tuileries, M. Pol. C'est grâce à lui, estime-t-on, que les Tuileries sont peuplées de tant d'oiseaux qui n'en partent évidemment pas, parce qu'ils savent y retrouver leur charmeur chaque jour.

M. Pol est, on le sait, un employé des postes, qui a pris sa retraite et occupe ses loisirs à charmer les oiseaux.

Les ennemis du pauvre

Distribuer des fournitures scolaires aux enfants des écoles libres, comme aux enfants des écoles laïques, c'est trahir la République !

Telle est l'appréciation formulée par un journal bien connu, qui, un jour prochain, cette question de la R. P. scolaire soit tranchée clairement, de telle sorte que les tentatives de réactionnaires se heurtent à une loi formelle, défilant tous les ergotages et toutes les ruses.

Demander justice, dans l'argot blocard, c'est ergoter. Il fallait le savoir.

Le travail, base de morale

On sait que Jean Delpech, fils de l'ex-grand-maître de la maçonnerie française, a été condamné, ces jours derniers, pour vol, à seize mois de prison et 200 francs d'amende.

A cette occasion, l'Action française exhume une lettre adressée, le 29 mai 1893, par Emile Zola au « cher Monsieur Delpech » père.

La voici :

« Vous me demandez pour votre fils aîné Jacques, dont vous allez fêter la dix-septième année, et pour ses trois cadets, Pierre, Jean et Paul, une lettre dans laquelle je leur dise où sont, selon moi, pour l'homme d'action, les sources des joies de la vie, et quelle est ma conception de la beauté morale.

« Je ne puis que répéter ce que j'ai sou-



M. CAILLAUX — Ne vous inquiétez pas ! Il y aura de la galette pour les élections. (Cri de Paris)